



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME RECITAL ODD PHASE 2

NOM DE L'ORGANISATION : Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA)

TITRE DE LA CAPITALISATION : Capitalisation des dynamiques « pépites » poursuivant les objectifs stratégiques du programme RECITAL ODD Phase 2

DATE DE RÉALISATION DE LA CAPITALISATION : Mars 2024 – Octobre 2024

DOSSIER SUIVI PAR : Gaël Clabecq, Coordinateur interrégional du programme RECITAL ODD

A. CONTEXTE GENERAL DU PROJET DE CAPITALISATION

Présentation du commanditaire et des RRMA mettant en œuvre le programme :

Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) français (lien vers la liste et les sites de chacun des RRMA [ici](#)) sont des **structures autonomes, lieux ressources et espaces d'échanges dédiés à la coopération et à la solidarité internationales**. Ils interviennent en complément des politiques publiques menées sur ces sujets aux plans local et national qu'ils contribuent à construire, animer et relayer.

Référents régionaux et interfaces entre les institutions et les acteurs de terrain, les RRMA partagent les mêmes missions centrales d'information et d'identification des acteurs de leur territoire, d'accompagnement et de formation des porteurs de projet, d'animation territoriale.

Les RRMA fédèrent et unissent sur les territoires une démarche pluri et multi acteurs prenant force sur les synergies entre collectivités locales et territoriales, associations, établissements publics, acteurs économiques, collectifs locaux engagés à l'international.

Les RRMA travaillant ensemble depuis plusieurs années à travers un « secrétariat tournant », ont souhaité se structurer plus formellement pour répondre aux nouveaux enjeux posés par la "territorialisation" de l'Aide Publique au Développement (APD). Ainsi, ils ont décidé de créer, le 4 octobre 2018, **la Conférence inter-régionale des RRMA (CIRRMA), structure porteuse du programme RECITAL ODD dans lequel s'inscrit cette capitalisation.**

La CIRRMA compte aujourd'hui 13 réseaux membres ou membres associés.

Cette Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs, association loi 1901, privilégie l'organisation interrégionale dans une dynamique de travail transversal, et veut assurer l'autonomie de chaque réseau, en respectant les singularités de chacun des dispositifs régionaux.

Cette nouvelle dynamique institutionnelle avec la création de cette structure interrégionale s'inscrit pleinement dans la mobilisation de la société civile, dans le courant de la Diplomatie Démultipliée et de la mise en œuvre à l'échelon local des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le Conseil d'Administration de la CIRRMA est composé de Président.e.s des réseaux membres, il compte 11 administrateurs.

Les objectifs de la CIRRMA sont les suivants :

- **Mutualiser** les moyens des RRMA existants,
- **Travailler en synergie** sur le territoire national,
- **Afficher une visibilité** auprès de nos partenaires français, européens, internationaux
- **Communiquer** sur les missions communes, et les actions conduites sur les territoires régionaux.
- **Renforcer** l'impact et la cohérence des initiatives nationales sur les territoires.

La contractualisation avec le prestataire se fera directement avec la CIRRMA qui commandite cette capitalisation en sa qualité de cheffe de file du consortium mettant en œuvre le programme RECITAL ODD Phase 2. Le Coordonnateur interrégional du programme sera le principal interlocuteur du prestataire.

Programme dans lequel s'inscrit la capitalisation :

Conformément aux orientations prises lors du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) de novembre 2016, **les missions des RRMA** financés ès-qualité depuis 2010 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), **entre en résonance avec l'approche territoriale d'une aide publique au développement qui se décline notamment** (mais pas exclusivement) **dans le champ de l'ECSI et plus globalement des « éducations à... »** (ECSI, EDD, ECM, etc.).

Au premier semestre 2018, les RRMA ont ainsi 1/ travaillé à un état des lieux des actions d'ECSI sur leur territoire, et 2/ à une note de positionnement sur la manière dont cette thématique pouvait être abordée et déployée dans le cadre d'un programme.

Forts de ces éléments, et de la participation aux groupes de travail dans le cadre de la préparation du nouveau Cadre d'Intervention Transversal 2018-2023 envers les Organisations de la Société Civile de l'Agence Française de Développement (CIT/OSC 2018-2023), les RRMA ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intention (AMI) de l'AFD (service DPA-OSC) en juillet 2018. Fin 2018, le programme RECITAL ODD a été retenu et un accord a été donné pour un financement à hauteur de 2 millions d'euros pour une 1^{ère} phase sur 2 ans (2020-2021).

A la lumière des résultats de sa phase 1 et souhaitant assurer la continuité des dynamiques enclenchées, le programme a été reconduit en une phase 2. Pourvue de 2 tranches de 18 mois, **cette 2^{ème} phase du programme se déroule actuellement entre janvier 2022 et décembre 2024**, sous réserve de prolongations éventuelles. Le budget de la deuxième phase s'élève à 6,183 millions d'euros avec un cofinancement AFD de 61%.

La capitalisation s'inscrit dans le cadre du programme RECITAL ODD Phase 2 (Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD).

RECITAL ODD Phase 2 est le fruit d'une collaboration et d'une conception étroite entre 12 Réseaux

Régionaux Multi-Acteurs et un réseau départemental. Ce programme a été également conçu dans le cadre du dialogue que nous entretenons avec nos partenaires institutionnels, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (services DAECT et DGM/CIV) ainsi qu'avec l'AFD dans le cadre du CIT/OSC 2018-2023.

Le programme est fort d'une approche territoriale. Ainsi, si le cadre global du programme (stratégie, pilotage, gouvernance, etc.) est commun, sa mise en œuvre au sein de chaque territoire tient compte des caractéristiques inhérentes à chacun d'eux. Cette 2^{ème} phase a donc été conçue par chaque RRMA en cohérence avec son territoire, les acteurs qui le compose et les politiques publiques territoriales à l'œuvre.

Le programme RECITAL ODD Phase 2 est porté et administré par la CIRMA, soutenu financièrement par l'AFD et mis en œuvre par les RRMA dans 12 régions françaises et un département. Les 13 réseaux mettant en œuvre le programme sont les suivants : Horizons Solidaires, Réseau Bretagne Solidaire, Centraider, Pays de la Loire Coopération Internationale, SO Coopération, Lianes Coopération, Gescod, Bourgogne-Franche-Comté International, Territoires Solidaires, Occitanie Coopération, YCID, Karib Horizon et Resacoop.

L'objectif global du programme est de mobiliser les territoires en faveur des Objectifs de Développement Durable, à travers les multiples acteurs engagés en régions dans la coopération et la solidarité internationales (associations, collectivités territoriales, universités, établissements publics et autres).

Il est structuré en trois axes comme présenté ci-après. En complément, le cadre logique du programme pourra être transmis au cabinet retenu.

Objectif spécifique 1 (axe "fonds territoriaux") : Renforcer l'engagement des acteurs et la qualité de leurs projets d'ECSI menés dans les territoires en faveur des ODD.

OS1R1 : Les projets d'ECSI concourant à l'atteinte des ODD sont soutenus financièrement.

OS1R2 : Les acteurs des territoires sont appuyés dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets d'ECSI.

OS1R3 : Les réseaux sont renforcés dans leurs capacités à animer des fonds territoriaux.

Exemples d'activités sur cet axe : Conception des règlements des dispositifs de soutien, animation des jurys, suivi et accompagnement des lauréats, proposition d'incubateurs multi-acteurs, création et pilotage de cycles de formations, organisation d'évènements et production de livrables valorisant la dynamique des fonds territoriaux et les acteurs et projets soutenus, etc.

Objectif spécifique 2 (axe "structuration") : Développer des démarches territorialisées d'ECSI en faveur des ODD dans une logique multi-acteurs.

OS2R1 : L'engagement des acteurs au sein de dynamiques territoriales concourant aux ODD est renforcé.

OS2R2 : La qualité et l'impact des Tandems Solidaires et des dispositifs similaires sont consolidés.

Exemples d'activités de cet axe : Publication d'un guide sur le Service civique de réciprocité, Forum sur la résilience alimentaire, mise en place d'un groupe de travail régional RSE et contribution aux ODD, déploiement du dispositif Tandems Solidaires et dispositifs similaires, mises en place de plusieurs groupes de travail multi-acteurs régionaux, etc.

Objectif spécifique 3 (axe “observatoire”) : Consolider la mission d'observatoire des réseaux.

OS3R1 : Les réseaux ont la capacité de piloter un système de gestion des données d'observatoire optimisé.

OS3R2 : La connaissance des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales est renforcée, leurs projets et contribution aux ODD sont identifiés et valorisés.

Exemples d'activités de cet axe : Évolution, harmonisation et mise à jour de la gestion des données d'observatoire des réseaux par l'intégration de thésaurus et référentiels communs ainsi que l'intégration de données permettant la localisation des dynamiques de mise en œuvre des ODD par les acteurs des territoires.

B. LE PROJET DE CAPITALISATION

● Origine et objet de la capitalisation

L'évaluation de la 1ère phase du programme RECITAL ODD a notamment préconisé **le déploiement d'un cadre stratégique commun** pour la poursuite du programme dans sa 2^{ème} phase.

Cette préconisation résulte du constat par le cabinet d'évaluation d'**un cadre commun d'intervention dont la stratégie manque d'appropriation car le cadre conceptuel sur lequel reposait l'action était insuffisamment formulé et inégalement maîtrisé par les parties prenantes.**

Partant de cette analyse, la 2^{ème} phase du programme s'est dotée, dès les 1ers mois, **d'une note commune de cadrage stratégique.** Cette note a été élaborée puis discutée par l'ensemble des directions du consortium, puis présentée lors d'un séminaire réunissant les salariés mobilisés dans le cadre du programme avant d'être validée. Elle est par ailleurs mentionnée comme document cadre dans l'ensemble des conventions de partenariats liant la CIRRMA avec chaque membre du consortium.

Cette note disponible en annexe présente les principaux enjeux stratégiques que le programme poursuit et le cadre conceptuel sur lequel il s'appuie. Les principaux déterminants de la note sont présentés ci-après.

Le programme est fort de plusieurs approches intrinsèquement liées :

- **Une approche territoriale**, en cela le programme n'est pas décliné sur les territoires mais mis en œuvre à partir de ces derniers. Le cadre stratégique du programme s'inscrit **en cohérence avec les cadres sectoriels et les orientations des politiques publiques** aux différents niveaux de son action. Le programme s'inscrit ainsi :
 - **D'abord en cohérence avec les dynamiques territoriales** où il est mis en œuvre, c'est-à-dire articulé avec les politiques publiques territoriales portées par les organismes déconcentrés et décentralisés de l'État. Il s'attache ainsi à développer et/ou renforcer des dispositifs en lien avec les espaces de concertation existants.
 - **Ensuite en cohérence avec les cadres sectoriels et les orientations politiques nationales** (CICID, Loi du 4 août 2021, CIT/OSC actuel, etc.) **européennes** (Consensus Européen pour le Développement) **et internationales** (Agenda 2030).

- **Une approche multi-acteurs**, le caractère multi-acteurs des RRMA et leur positionnement à équidistance des jeux d'intérêt qui affectent le développement leur permet d'être des opérateurs de convergences et ainsi soutenir et/ou impulser des dynamiques associant différentes catégories sectorielles et statutaires d'acteurs.
- **Une approche globale sur les stratégies éducatives**, soit une prise de hauteur permettant le dialogue et le renforcement du « faire ensemble » entre acteurs des « éducations à » dans leurs diversité (ECSI, éducation à la citoyenneté mondiale, éducation au développement durable, éducation aux médias, éducation à la migration, etc.). Le programme RECITAL ODD ne prend pas parti pour une approche, un message type, ou un acteur en particulier mais doit permettre de **travailler dans une logique plurielle sur les enjeux de méthode et pluraliste dans les idées et messages véhiculés**.
- **Une approche structurante des dynamiques territoriales**. Si le programme s'appuie sur un financement fléché ECSI, il faut aussi considérer l'approche SMA, qui fait référence aux rôles des réseaux dans leurs capacités à structurer le milieu associatif (SMA) mais plus globalement à structurer des écosystèmes d'acteurs locaux dans leurs diversités.
- **Une approche fondée sur les ODD comme levier d'actions et boussole l'orientant**. En s'appuyant sur l'Agenda 2030 comme horizon commun, les ODD orientent l'action et facilitent le dialogue multi-acteurs. Ils rappellent en effet la nécessité de construire des partenariats innovants entre tous les acteurs (associations, collectivités territoriales, institutions, acteurs privés, etc.) et la prise en compte, ici et là-bas, des enjeux et des besoins locaux dans le cadre d'une approche holistique du développement et de la coopération entre les territoires. Le cadre commun des ODD nous invite ainsi dans le cadre du programme à :
 - ⇒ Territorialiser les Objectifs de Développement Durable,
 - ⇒ Décloisonner les pratiques et acteurs, faire converger les « éducations à » et accroître le caractère multi-acteurs du programme,
 - ⇒ Renouveler les approches, les modalités d'interventions et les publics touchés,
 - ⇒ Amplifier les dynamiques engagées (dimensions horizontale, verticale et fonctionnelle) en accompagnant le changement d'échelle.

Dans le cadre de la phase actuelle du programme, nombre de réseaux ont réalisé ou soutenu des dynamiques et actions intégrant particulièrement plusieurs de ces approches et ainsi poursuivi les enjeux stratégiques afférents à chacune d'elles.

Qualifiées de « pépites », la capitalisation porte spécifiquement sur les activités du programme RECITAL ODD Phase 2 mises en œuvre par les RRMA et/ou soutenues par eux (notamment dans le cadre des fonds territoriaux) quel que soit l'axe, qui intègrent particulièrement les approches citées ci-dessus, participant ainsi pleinement de la poursuite des enjeux mentionnés dans le cadre stratégique commun du programme.

- **Objectif et enjeux du projet de capitalisation**

L'objectif principal de cette capitalisation est de tirer les enseignements de « ces pépites » afin d'organiser la connaissance acquise et la rendre aisément transmissible.

Cet objectif s'inscrit dans la perspective de renforcer la prise en compte des enjeux stratégiques dans les activités déployées dans le cadre du programme ainsi que l'essaimage de ces pratiques.

Plus précisément, la capitalisation portera :

- d'une part, sur **les déterminants, processus et conditions préalables permettant la réalisation de ces pépites**, dans la perspective de renforcer leurs déploiements par les RRMA ;
- d'autre part, **sur les résultats et effets constatés de celles-ci**, dans la perspective de caractériser les corrélations entre la prise en compte des enjeux stratégiques du programme dans les activités et les résultats et effets produits par celles-ci.

Ainsi, Le principal enjeu de cette capitalisation est **l'amélioration des pratiques et le renforcement des capacités des membres du consortium dans la perspective de renforcer le déploiement et l'essaimage de ces activités intégrant les approches stratégiques du projet.**

Capitaliser sur ces pépites permettra - dans un second temps car l'exercice est bien distinct - de **communiquer sur ces actions et les résultats et effets produits et ainsi valoriser l'expertise spécifique des RRMA** ainsi que du programme et ses approches stratégiques dans lesquelles ces pépites s'inscrivent.

Par ailleurs, cette capitalisation sera partagée aux gouvernances des RRMA et de la CIRMA afin de **nourrir un dialogue stratégique**, notamment dans le cadre de la poursuite du programme en phase 3.

● **Contributeurs-trices et rôles**

En qualité de principaux « porteurs de l'expérience », **les principaux contributeurs de cette capitalisation seront les équipes des RRMA** en charge d'identifier « ces pépites » et les communiquer au prestataire selon des modalités communément définies préalablement lui permettant d'analyser et d'organiser la connaissance acquise.

Il conviendra donc pour le prestataire d'identifier, quantifier et surtout **qualifier précisément « les pépites » qu'il souhaite capitaliser et de proposer une matrice commune** de remontée d'informations, selon des critères préalablement validés, à l'ensemble des membres du consortium. Cette matrice devra comporter les informations utiles à la capitalisation des pratiques et l'analyse de celles-ci par le prestataire.

Pour faciliter le travail du prestataire, le Coordinateur identifiera et communiquera une seule personne contact par RRMA. Il sera de manière générale **le principal interlocuteur du prestataire et veillera à faciliter le travail** en garantissant l'adhésion des contributeurs à l'objet de l'étude et en facilitant l'accès à l'information ainsi qu'aux personnes ressources.

Pour qualifier « ces pépites » et identifier précisément ce sur quoi la capitalisation portera, le prestataire pourra s'entretenir avec la coordination du programme et également **animer un atelier** à destination des membres du consortium (en visioconférence) afin de collectivement préciser le contenu de la matrice commune et donc des attendus en matière de capitalisation.

La matrice pourrait également être complétée d'**un questionnaire administré aux RRMA, à leurs partenaires et également aux porteurs de projets soutenus dans le cadre de l'axe Fonds territoriaux** du programme. Ce questionnaire permettra de mieux identifier les conditions nécessaires et les processus déployés par chacun d'eux qui ont permis la réalisation ou le soutien des activités ciblées par cette capitalisation. **Bien que les contextes de déploiement du programme soient différents, cette démarche pourrait permettre d'identifier certaines occurrences.**

Ce questionnaire pourrait également permettre de qualifier les résultats et effets de ces pépites, toujours en s'appuyant sur le cadre stratégique commun du programme.

Enfin, des **entretiens individuels complémentaires et auprès de RRMA, partenaires et porteurs de projets soutenus** (visioconférence possible) pourraient permettre d'ajuster l'analyse, en complément des méthodes et outils suggérées ci-avant.

- **Les livrables attendus à l'issue de la capitalisation**

Il est demandé à la consultance de produire :

- **Un recueil de pépites** (2 maximum par réseau, recueil de 20-30 pages maximum toutes parties comprises) réalisées par les RRMA. Ce recueil devra comporter des parties analytiques synthétiques portant à minima sur :
 - les déterminants et processus permettant la réalisation de ces pépites, et
 - les résultats et effets constatés de celles-ci et participant des enjeux stratégiques du programme
- **Dans** la perspective de la 3^{ème} phase du programme, le recueil devra être accompagné d'une **note synthétique de recommandations, entres autres de leçons apprises et écueils à éviter**, (2-3 pages maximum) à l'attention de la CIRMA afin qu'en sa qualité de cheffe de file et en dialogue avec les membres du consortium, la CIRMA puisse intégrer ces recommandations dans le déploiement de ces activités lors de la phase suivante.

NB : Vu le souhait de diffusion du recueil aux partenaires institutionnels et sa mobilisation par les équipes des RRMA, **Il est souhaité que le prestataire porte une attention particulière à la qualité graphique du recueil**. La forme devant être au service du fond, le recueil devra être attrayant, synthétique et l'information essentielle doit être mise en avant afin de guider le lecteur et ainsi faciliter sa compréhension des principales notions mentionnées.

- **Les destinataires finaux**

Le recueil sera à destination des équipes des RRMA et de la CIRMA afin de renforcer leurs capacités à davantage déployer des activités s'inscrivant dans le cadre stratégique du programme et poursuivant les enjeux qui y sont mentionnés, ainsi que faciliter l'essaimage de bonnes pratiques.

Ce recueil sera également à destination de nos partenaires - notamment institutionnels - afin de valoriser l'expertise spécifique des RRMA à déployer ce type d'activités dans le cadre du programme singulier qu'est RECITAL ODD.

La note synthétique sera à destination de la CIRMA, au service de l'ensemble du consortium.

L'analyse de ces pratiques pourra également servir de support à des échanges avec des structures partenaires poursuivant des enjeux similaires.

- **Dispositif de partage, valorisation et diffusion des produits**

Le recueil sera valorisé et partagé au sein des équipes des RRMA, selon les modalités choisies par chacun d'eux. Il est souhaité, dans le respect du choix de chaque réseau, que les résultats de cette

capitalisation permettent également de nourrir des échanges au sein des gouvernances des membres du consortium.

Par ailleurs, **le prestataire sera très certainement invité à partager et discuter les résultats de la capitalisation** lors d'un temps dédié en visioconférence. Ce temps sera ouvert à tous les salariés des réseaux mobilisés dans le cadre du programme et le cas échéant à des partenaires.

La note synthétique de recommandations pourra être discutée lors d'une réunion avec la coordination du programme, puis elle sera partagée à la direction de la CIRRMA ainsi qu'à ses administrateurs. Les recommandations seront considérées pour l'écriture de la phase 3 du programme et son pilotage.

Le recueil sera également partagé avec nos partenaires institutionnels aux premiers rangs desquels l'AFD et le MEAE. Il pourra également être partagé aux partenaires territoriaux des RRMA, selon les modalités choisies par chacun.

C. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

● Principaux acteurs de la démarche

- **Consultant** : La consultance recueillera les expériences (selon les modalités indiquées), organisera la connaissance acquise et produira l'analyse demandée. Elle mobilisera les différents outils d'enquête et d'analyse dédiés au recueil de cette expérience et au partage des résultats de l'étude. Elle rédigera et mettra en forme les livrables attendus dans les délais indiqués.

- **Coordinateur** : Le Coordinateur interrégional du programme garantira l'adhésion des acteurs à la démarche, facilitera la prise de contact entre le prestataire et les acteurs porteurs de l'expérience et co-organisera avec le prestataire les temps collectifs d'échange et de restitution. Il sera l'interlocuteur privilégié du prestataire et sera facilitateur tout au long du processus.

- **Contributeurs** : Ce sont principalement **les salariés des RRMA mobilisés dans le cadre du programme**. Ils constituent les « porteurs de l'expérience ». Ils participeront aux temps d'échanges collectifs, ils seront sollicités pour des entretiens et/ou par questionnaire ou atelier. Ils communiqueront au prestataire les pépites selon une matrice commune que le prestataire aura préalablement validée avec la coordination du programme et le Comité de Suivi. Les autres contributeurs seront **les éventuels partenaires des RRMA** qui ont mis en œuvre des pépites dans le cadre du programme ainsi que **les porteurs de projet soutenus** dans le cadre de l'axe Fonds territoriaux de RECITAL ODD.

NB : La mobilisation des équipes des RRMA devra être limitée et tenir compte de leur charge de travail.

● Pilotage :

Le pilotage de l'étude sera assuré par un comité de suivi restreint composé du Coordinateur interrégional du programme, d'une Experte-associée au programme ainsi que d'éventuels salariés de RRMA.

Ce comité se réunira aux étapes clés pour discuter avec le prestataire des résultats produits, questionnements et perspectives envisagées. Le comité de suivi restreint sollicitera, autant que de

besoin, l'avis des parties prenantes sur la base des documents produits par le prestataire.

- **Calendrier et méthodologie souhaités**

Les principales étapes de mise en œuvre de cette capitalisation sont les suivantes :

CALENDRIER DE RÉALISATION DE LA CAPITALISATION		
DATES/PÉRIODES	OBJET	MÉTHODES
PHASE DE SÉLECTION ET CONTRACTUALISATION		
16.01.24 – 15.02.24	Appel d'offres	Diffusion des TDR.
15.02.24 – 21.02.24	Sélection	Étude des candidatures et sélection d'une offre selon les règles de passation des marchés. Formulation d'éventuels points d'attention et suggestions d'ajustements.
22.02.24 – 29.02.24	Contractualisation	Signature d'un contrat entre les parties.
PHASE DE CADRAGE		
Mars 2024	Recherche exploratoire et analyse documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de cadrage avec le Coordinateur du programme. - Recherche exploratoire via la mise à disposition de la documentation ressource et accès à l'espace numérique inter-réseaux. - Éventuel atelier avec les contributeurs et/ou le comité de suivi pour préciser le cadrage de l'étude.
1 ^{er} avril – 15 avril (date à convenir)	Réunion et note de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage (<i>visioconférence possible</i>) avec le Comité de suivi restreint. - Rédaction d'une note de cadrage succincte (max. 5 pages) par le prestataire précisant notamment les objectifs, objets, la méthodologie, les outils et le calendrier de la capitalisation. Cette note sera discutée en comité de suivi et communiquée pour avis aux membres du consortium. Les éventuels commentaires qui résulteraient de cette consultation seront transmis au prestataire pour ajustement puis validation.
PHASE DE RECUEIL DE L'EXPÉRIENCE		
Mi-avril – fin Juin 2024	Élaboration d'une matrice commune de recueil des pépites des RRMA	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition par le cabinet de critères communs permettant de cibler et caractériser les activités réalisées ou soutenues qualifiées de « pépites » (<i>cf. partie « Origine et objet de la capitalisation »</i>) et souhaitant être recueillies auprès des membres du consortium. - Éventuel atelier avec les membres du consortium pour préciser ces critères. - Élaboration d'une matrice commune et diffusion aux RRMA pour le recueil <p><i>NB : La matrice et les critères seront présentés au comité de suivi restreint pour dialogue, éventuels ajustements et validation.</i></p>
	Administration en ligne d'un questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un questionnaire permettant d'une part de caractériser les processus et conditions préalables ayant permis la réalisation ou le soutien de ces pépites par les RRMA, et d'autre part d'identifier les principaux résultats et effets de ces dynamiques (<i>interrelations processus – nature de l'activité et enjeux stratégiques poursuivis – résultats et effets</i>). - Ciblage de l'échantillonnage portant à minima sur 3 acteurs distincts : les RRMA, leurs partenaires, les porteurs de projets soutenus dans le cadre des fonds territoriaux

		<p>- Administration test puis élargie du questionnaire L'administration sera facilitée par le Coordinateur. <i>NB : Le questionnaire et l'échantillonnage seront présentés au comité de suivi restreint pour dialogue, éventuels ajustements et validation</i></p>
	Entretiens complémentaires <i>(suggestion - visioconférence possible)</i>	<p>- Élaboration d'une grille d'entretien (si pertinent, possibilité de différencier des grilles en fonction des cibles) - Ciblage a minima portant sur 3 acteurs distincts : des membres du consortium, leurs partenaires et des porteurs de projets soutenus dans le cadre des fonds territoriaux. - Réalisation des entretiens <i>NB : Grille d'entretien et échantillonnage seront présentés au comité de suivi restreint pour discussions et validation</i></p>
	Organisation et animation d'un séminaire ou focus group <i>(suggestion – visioconférence possible)</i>	<p>- Sur la base des 1ers résultats, organisation d'un séminaire de capitalisation (2h environ) regroupant les porteurs des pépites retenues afin de préciser les apprentissages acquis et les analyses à produire au sein des livrables. - Animation du séminaire (a priori en visioconférence) <i>NB : En cas de format en présentiel, les coûts de déplacement/hébergement du prestataire seront supportés par le commanditaire.</i></p>
PHASE D'ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE, DE PRODUCTION ET VALORISATION DES LIVRABLES		
Juillet- septembre	Analyse des données	- Traitement croisé des données issues des questionnaires, matrices et entretiens et du séminaire de capitalisation
	Rédaction des livrables	<p>- Rédaction du recueil des pépites comprenant celles partagées par les RRMA et correspondant aux critères communs préalablement validés et pourvues de parties analytiques portant à minima sur <i>les déterminants et processus permettant la réalisation de ces pépites et les résultats et effets constatés de celles-ci et participant aux enjeux stratégiques du programme</i></p> <p>- Rédaction d'une note synthétique de recommandations (3 pages maximum) à l'attention de la CIRMA afin qu'en sa qualité de cheffe de file, la CIRMA puisse considérer ces recommandations dans la perspective de la conception de la phase suivante du programme.</p>
1er octobre – 30 octobre 2024	Discussion et finalisation des livrables	<p>- Envoi des livrables au comité de suivi restreint qui les partagera pour avis avec les réseaux. - Réunion avec le comité de suivi durant laquelle, le cas échéant, des suggestions d'ajustements seront formulées dont le prestataire devra tenir compte pour réaliser des versions finalisées et mises en forme pour validation. - Transmission des livrables finalisés avant fin octobre 2024.</p>
Date à convenir	Valorisation et partage des résultats	- Le prestataire pourra être convié lors d'un évènement auquel seront éventuellement associés des partenaires du programme – afin de présenter et discuter les résultats de l'étude.

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé aux consultant-e-s d'inclure, dans leur offre de services, **des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'ils-elles se proposent de mettre en œuvre.**

Le prestataire peut être **force de proposition** concernant tant le phasage que la méthodologie indiqués ci-avant. Ainsi, des ajustements peuvent être proposés.

Les consultant·e·s proposeront également, dans leur offre de services, **la répartition du nombre de jours de travail aux différentes étapes de l'étude** (et entre chaque consultant·e dans le cadre d'une équipe de consultant·e·s). Il conviendra, dans le cas d'une équipe de consultant·e·s, d'indiquer les relations professionnelles et de mettre en avant leur(s) éventuelle(s) expérience(s) commune.s.

- **Moyens humains et financiers**

Expertise recherchée :

La capitalisation pourra être réalisée par un consultant(e) ou une équipe de consultant(e)s, mettant en avant les compétences et expériences suivantes :

- Un minimum de 10 ans d'expérience requise dans le secteur de la coopération et de la solidarité internationales,
- Connaissances et pratiques avérées du secteur de l'ECSI,
- Expériences significatives en capitalisation d'expériences et de pratiques, notamment dans le domaine de l'ECSI,
- Références significatives en capitalisation de programmes collectifs / en réseau / en consortium.

Budget et modalités de financement :

Le montant maximum du budget de cette capitalisation est de **10.000 € TTC**. Ce budget comprend les honoraires du/des consultant·e·s, les frais de communication et de secrétariat, les frais de mise en page des livrables, les imprévus éventuels (montant maximum de 5 % des coûts directs) et les frais de déplacement*.

**Si le prestataire est mobilisé pour un temps de restitution de l'étude, les frais de déplacement seront supportés par la CIRрма. Pour limiter les coûts pour le cabinet, les temps collectifs réalisés pendant l'étude pourront se tenir en visioconférence.*

Il est demandé aux prestataires de faire dans leur offre **une proposition budgétaire détaillée TTC**, en tenant compte de ces éléments.

Dans le cadre du contrat de prestation, les règlements seront effectués par la CIRрма au prestataire selon la répartition suivante :

- 50% à la signature de la convention
- 50% à la remise et validation des livrables finalisés

D'autres modalités de paiement peuvent être convenues sur proposition du prestataire et accord du commanditaire.

- **Modalités de candidature**

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre proposition technique et financière par courrier électronique à l'adresse recital.odd@rrma.fr **avant le 15 février 2024** à midi (heure française).

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Gaël Clabecq, Coordinateur interrégional du programme RECITAL ODD, avec pour objet « Candidature capitalisation RECITAL ODD Phase 2 ». Un accusé de réception sera communiqué.

Il est demandé que les propositions soient accompagnées du.des CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s est également demandé.

Nous vous remercions de bien vouloir **surligner en jaune dans le.s CV les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre candidature** dans le cadre de cette capitalisation.

Les propositions sont souhaitées synthétiques et ainsi limitées à 10 pages maximum (hors CV).

Après clôture de l'appel d'offres, un comité d'instruction se réunira et une réponse sera communiquée en suivant à chacun des candidats et selon le calendrier indiqué ci-avant.

Les propositions incomplètes ou transmises hors délais ne seront pas instruites.

- **Annexes**

- Note de cadrage stratégique RECITAL ODD Phase 2
- Note de transparence du programme

ANNEXE 1 : Note de cadrage stratégique RECITAL ODD Phase 2



NOTE DE CADRAGE STRATÉGIQUE DE LA 2^{ème} PHASE DU PROGRAMME RECITAL ODD

Objet :

Cette note présente le cadre stratégique de la deuxième phase du programme RECITAL ODD (2022-2024). Elle constitue un document de référence d'une part, pour l'ensemble des « parties prenantes » du consortium à savoir les 13 réseaux mettant en œuvre le programme et, d'autre part la CIRRMA en qualité « d'organisme garant » du consortium.

Cadres de référence :

1. Cette note est élaborée sur la base des informations ou orientations mentionnées au sein des documents internes suivants :

- Partenariat AFD/RRMA - Note de positionnement sur l'EDD,
- L'ECSI au sein des RRMA, état des lieux et perspectives,
- Note interne de positionnement – Programme RECITAL ODD 2022-2024,
- NIONG RECITAL ODD Phase 2,
- Rapport d'évaluation RECITAL ODD Phase 1,
- Les conventions triennales entre les RRMA et le MEAE.

2. Cette note s'inscrit dans le cadre du plan d'orientation de la CIRRMA (2022).

Cadre stratégique du programme RECITAL ODD phase 2 :

Le cadre stratégique du programme s'inscrit en cohérence avec les cadres sectoriels et les orientations des politiques publiques aux différents niveaux de son action. Ainsi, le cadre stratégique du programme s'inscrit :

- D'abord **en cohérence avec les dynamiques territoriales** où il est mis en œuvre, c'est-à-dire articulé avec les politiques publiques territoriales portées par les organismes déconcentrés (DRAAF, DRAC, DREAL, Rectorat, etc.) et décentralisés de l'état.
 - Le programme RECITAL ODD mis en œuvre par chaque réseau s'attache à **développer et/ou renforcer des dispositifs en lien avec des espaces de concertation existants** (SRADET, CESER, Comité *ad hoc* etc.) et en partenariat

avec les autres catégories d'acteurs des territoires (organismes de formation et de recherches, acteurs économiques, etc.).

- Ensuite, en cohérence avec la **Loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**, indiquant notamment que le renforcement des capacités des acteurs, la cohérence et l'impact de leurs initiatives tout comme la mobilisation active des habitants et acteurs des territoires apparaissent comme des enjeux incontournables pour garantir l'impact et l'efficacité de la coopération et la solidarité internationales à l'échelle nationale.
 - Le programme RECITAL ODD s'attache à **considérer la notion de « société civile » dans son acception élargie** telle que stipulée dans le Préambule¹ du Cadre de partenariat global annexé à la Loi du 4 août 2021.
- Conformément aux orientations émanant du CICID qui a souligné en 2018 que « La France poursuivra ses efforts pour soutenir les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale afin de favoriser l'appropriation, la compréhension, et la participation des citoyens aux enjeux du développement durable ».
 - Le programme RECITAL ODD s'attachera à **intégrer les orientations du CICID, ainsi qu'à contribuer aux travaux de la CNCD et du CNDSI.**
- De manière contributive aux objectifs du CIT/OSC 2018-2023 de l'AFD dont l'Objectif général B « Les OSC renforcent leur pouvoir d'influence et contribuent activement à la mobilisation citoyenne, internationale et nationale, en particulier au niveau des territoires français » et son **Objectif spécifique B2** « Les initiatives des OSC en matière d'EAD SI sont renouvelées et amplifiées, notamment au niveau des territoires français »²,
 - Le programme RECITAL ODD s'attachera à **contribuer aux orientations du prochain CIT/OSC 2024-2028.**
- Enfin, le programme RECITAL ODD s'inscrit en faveur du Consensus Européen pour le Développement et de l'Agenda 2030³.
 - **L'objectif général du programme est de mobiliser les territoires et ses acteurs en faveur de l'atteinte des ODD.** L'ECSI, la SMA, ou autres approches sont les méthodes d'action privilégiées pour favoriser l'atteinte des ODD.

Quelles approches pour mettre en œuvre le programme RECITAL ODD ?

1/ D'abord, sortir d'une approche... sectorielle.

¹ « L'Etat mobilise l'ensemble des acteurs concernés en France et dans les pays partenaires, en particulier les citoyens, les parlementaires, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et acteurs non étatiques, dont les organisations syndicales, les entreprises, notamment celles de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social, l'enfance et les jeunes, les diasporas, les acteurs du monde du sport et les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation. »

² Le présent programme s'attachera à considérer le prochain CIT/OSC actuellement en discussion.

³ « Les ODD rappellent la nécessité de construire des partenariats innovants entre tous les acteurs (associations, collectivités territoriales, institutions, acteurs privés, etc.) et la prise en compte, ici et là-bas, des enjeux et des besoins locaux dans le cadre d'une approche holistique du développement et de la coopération entre les territoires » (cf. Plan d'action de la CIRMA)

L'aide au développement, entendu ici au travers des dynamiques de coopération et de solidarité internationale, est l'objet d'un débat très vif⁴. Vif dans les arènes où les réflexions sur l'efficacité, les priorités ou encore la refonte de concepts (trop souvent réduits à leur acronymes), sont le quotidien des « initiés », c'est-à-dire des acteurs de l'aide. Mais vif surtout dans des espaces ou des moments politiques, où l'expression même des questions d'interdépendance, d'interculturalité, de migration, de sécurité etc., viennent directement bousculer l'exercice citoyen par des messages confus, parfois contradictoires, trop souvent clivant (fermer ou non les frontières ; sortir ou rester dans l'Europe etc.). Les messages véhiculés autour des enjeux de l'aide au développement ne peuvent pas uniquement indigner les acteurs du secteur qui font le constat amer d'un « replis sur soi », mais doivent faire l'objet d'une stratégie positive à hauteur de la complexité des enjeux.

➤ **Le programme RECITAL ODD doit d'abord permettre d'asseoir les débats sur le « développement » à des enjeux démocratiques et citoyens sur les territoires.** C'est pour cela que le programme n'est pas « décliné » sur les territoires, mais mis en œuvre à partir de ces derniers.

Par ailleurs, un travail avec les organismes déconcentrés et décentralisés de l'état pourrait être renforcé dans le cadre du programme, dans la perspective de **pérenniser les impacts escomptés via la poursuite de « l'institutionnalisation de mécanismes de planification politique intégrant les ODD au sein des territoires de mise en œuvre »**. La structuration de l'action des RRMA et la pérennisation des dispositifs n'est pas uniquement à espérer du côté de l'AFD (qui finance en 3, 6, 9 ans, etc.) que des politiques territoriales à même de se saisir et de poursuivre les actions engagées par le programme.

2/ Ensuite, prendre de la hauteur sur les approches éducatives.

Le message que doit délivrer l'ECSI est complexe ; la technicisation de l'aide, l'évolution rapide des paradigmes (Tiers-monde, Nord/Sud, « Monde en commun » etc.), la multiplication des acteurs, le surinvestissement médiatique dans les « crises », les migrations ou encore dans « l'humanitaire » sont autant d'éléments qui, enchevêtrés, compliquent et éloignent le citoyen d'une compréhension fine des enjeux de l'aide au développement.

Ajouté à cela le dédale d'acronyme : ECSI (éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale), EAD-SI (éducation au développement et à la solidarité internationale), ECM (éducation à la citoyenneté mondiale) ou EDD (Education en vue du développement durable), quel que soit le nom donné au fil du temps et les approches employées, le programme RECITAL ODD considère les Éducatrices citoyennes comme un outil central en faveur de la compréhension des enjeux mondiaux par l'ensemble des citoyens et du développement de l'engagement⁵.

➤ **Considérant l'enjeu démocratique, et la complexité des messages à construire, toutes les méthodes d'éducation citoyenne sont à considérer.** Si le programme peut participer à des débats sectoriels sur l'ECSI par exemple, la priorité est donnée une approche plus holistique des éducatrices citoyennes.

3/ Enfin, travailler l'approche par les convergences.

⁴ Pour ne prendre qu'un seul exemple récent : en octobre 2021, à l'occasion du Sommet Afrique France, à plusieurs reprises les participants réclament la fin de l'aide au développement, et le changement du nom de l'AFD.

⁵ Le rapport final d'évaluation du programme indique que sur le plan conceptuel, « le projet RECITAL ODD s'appuie sur l'agenda 2030 et les inflexions qu'il provoque pour sortir l'ECSI « de sa niche ». RECITAL ODD aborde « les éducatrices à » : éducation au développement durable, à la citoyenneté mondiale, à la solidarité internationale, à la protection de l'environnement et du climat, etc. C'est dans cette diversité que les RRMA ont une valeur ajoutée, en mobilisant les acteurs et actrices de l'éducation formelle et informelle, les collectivités territoriales, les entreprises, la recherche, etc. »

La multiplicité des terminologies illustre que chaque catégorie statutaire et/ou sectorielle est mue par son propre système de valeurs et de représentations façonné par des trajectoires historiques d'engagement qui leur sont propres. En effet, cet écosystème est complexe et se caractérise notamment par une superposition des échelles d'interventions (internationales, nationales, régionales et locales) et un croisement entre plusieurs services (jeunesse, solidarité internationale, économie sociale et solidaire, environnement, RSE, etc.). Chacun de ces secteurs dispose de son propre réseau d'acteurs, de ses modalités de soutien, de son cadre méthodologique, de ses instruments de politique publique. L'approche multi-acteurs, multi-sectorielles et l'élargissement des publics touchés est un élément central de la méthode du programme dans cette deuxième phase⁶.

- Le programme RECITAL ODD ne prend pas parti pour une approche, un message type, ou un acteur en particulier mais doit permettre de travailler dans une **logique plurielle sur les enjeux de méthode et pluraliste dans les idées** et messages véhiculés. Si le programme s'appuie sur un financement fléché ECSI, il faut aussi considérer l'approche SMA, qui fait référence aux rôles des réseaux dans leurs capacités à **structurer des convergences**.

Au-delà d'injonctions vertueuses, cela invite à **accroître le caractère multi-acteurs** des projets et dynamiques entreprises et soutenues, à « **aller-vers** » **d'autres typologies d'acteurs**, à **renforcer la prise en compte des ODD**, ainsi qu'à **renouveler certaines approches et modalités d'interventions**.

4/ En conclusion, l'atteinte des ODD comme boussole globale.

L'atteinte des Objectifs de Développement Durable constituent la boussole du programme. Ils rappellent « la nécessité de construire des partenariats innovants entre tous les acteurs (associations, collectivités territoriales, institutions, acteurs privés, etc.) et la prise en compte, ici et là-bas, des enjeux et des besoins locaux dans le cadre d'une approche holistique du développement et de la coopération entre les territoires »⁷. **Conformément à l'objectif général du programme, en positionnant l'Agenda 2030 comme une boussole orientant nos démarches, le cadre commun des ODD nous invite durant la 2^{ème} phase du programme à :**

- **Territorialiser les Objectifs de développement durable,**
- **Décloisonner les pratiques et acteurs, faire converger les « éducations à » et accroître le caractère multi-acteurs du programme,**
- **Renouveler les approches, les modalités d'interventions et les publics touchés⁸,**
- **Amplifier les dynamiques engagées** (dimensions horizontale, verticale et fonctionnelle⁹) en accompagnant le changement d'échelles.

La territorialisation des ODD est entendu comme l'établissement ou le renforcement de conditions permettant l'atteinte des ODD au niveau local. Dans le cadre du programme, cela se traduit par le

⁶ Pour exemple et étayer ces propos, le bilan de la 1^{ère} phase du programme relève que seulement 35% des projets soutenus dans le cadre des fonds territoriaux étaient multi-acteurs dans leur gouvernance, que 70% des projets s'adressaient uniquement à un public scolaire ou universitaire et que près de 60% des projets traitaient de seulement 4 ODD.

⁷ Plan d'action de la CIRREMA

⁸ Plusieurs initiatives intéressantes ont été prises lors de la première phase : Démarches pour toucher des entreprises de Centraider, Communauté de pratiques ODD et intervention en milieu carcéral pour SO Coopération, Fonds territorial conjoint en Occitanie, ciblage de QPV par PDLCI et Resacoop, partenariat avec des centres de formation des apprentis par Territoires Solidaires, etc.

⁹ CF. Les dimensions de l'amplification, « Enjeux et tendances de l'éducation en vue du développement durable », Éditions UNESCO, A. Leicht, J. Heiss et W. J. Byun, p218 (consultable [ici](#))

déploiement de dynamiques territoriales concourant à renforcer de façon structurante la concertation entre acteurs agissant en faveur des ODD, à sensibiliser aux enjeux de ces objectifs, à consolider la circulation d'informations traitant des ODD ou encore à initier et soutenir des initiatives qui permettent de les atteindre.

ANNEXE 2 : Fiche de communication du programme



FRANCE

PROGRAMME RECITAL ODD - Phase 2

Dans le cadre des Objectifs de développement durable, le programme RECITAL ODD soutient les initiatives en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale au plus proche des territoires.

DESRIPTIF

Le programme RECITAL ODD est porté par la Conférence interrégionale des RRMA (CIRRMA) et mis en œuvre par les réseaux multi-acteurs (RRMA) dans 12 régions françaises (dont une d'outre-mer) ainsi que par le GIP Yvelines coopération internationale et développement (YCID).

De 2022 à 2024, les RRMA mettront en œuvre la deuxième phase de ce programme dont l'objectif général est de **mobiliser les territoires et les acteurs de l'ECSI dans leur diversité et leurs complémentarités afin de renforcer l'engagement en faveur des ODD**.

Cette mobilisation passe par :

- Le renforcement de l'engagement des acteurs et de la qualité de leurs projets d'ECSI menés dans les territoires en faveur des ODD via leur financement et leur accompagnement,
- Le développement et l'animation de démarches d'ECSI structurantes en faveur des ODD dans une logique multi-acteurs,
- La consolidation de la mission d'observatoire des réseaux régionaux multi-acteurs.

OSC

La CIRRMA assure la coordination du dispositif global de coopération, de mutualisation et de solidarité entre les RRMA adhérents. Elle **facilite** la conduite d'actions communes entre ses membres, peut **coordonner** ces actions, **garantit** entre eux des liens d'entraide et de solidarité, peut les **représenter**, les **promeut** à différentes échelles et **organise** des moyens de travail en commun.

PARTENAIRES

Les initiatives proposées s'inscrivent dans le cadre des ODD et des politiques publiques nationales et territoriales.

Le programme est mis en œuvre par les 12 RRMA suivants : BFC International, Centraider, Gescod, Horizons Solidaires, Karib Horizon, Lianes Coopération, Occitanie Coopération, Pays de la Loire Coopération internationale, Resacoop, Réseau Bretagne Solidaire, SO Coopération et Territoires Solidaires, ainsi que par YCID.

RECITAL bénéficie du soutien de nombreux partenaires en région, notamment des collectivités territoriales.

ONG

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

- Type de financement : **Subvention**
- Montant total du projet : **6 183 290 €**
- Montant du financement AFD : **3 800 000 €**
- Date de début du projet : **01/01/2022**
- Durée du projet : **3 ans**



En savoir plus :
[<https://rrma.fr/>]

RÉSULTATS ATTENDUS

Le programme RECITAL ODD poursuit notamment les résultats suivants :

- 750 associations sont soutenues financièrement,
- 1000 acteurs sont formés ou accompagnés,
- 37 000 personnes sont sensibilisées à l'ECSI dont 12 000 élèves participant à des Tandems solidaires et dispositifs similaires
- 2000 participants sont mobilisés lors de temps de rencontre et plus de 60% déclarent avoir renforcé leur engagement en faveur des ODD,
- Plus de 15 000 acteurs et 2700 projets sont recensés selon leur contribution aux ODD.
-

Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Néanmoins, les idées et les opinions présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

